

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00036
Numéro SIREN : 828 042 457
Nom ou dénomination : AB LE CLUB

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2019 sous le numéro de dépôt 2057

Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/04/2019

Numéro de dépôt : 2019/2057

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
Nomination de directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : AB LE CLUB

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 828 042 457

N° gestion : 2019 B 00036



AB LE CLUB
Société par actions simplifiée au capital de 7.500 €
Siège social : 28 rue du Général Leclerc 25200 Montbéliard
RCS BELFORT 828.042.457

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 11/03/2019**

L'an deux mil dix-neuf,
Le onze mars,
A dix-huit heures,

Les associés de la société AB LE CLUB se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sur convocation faite par le président adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par M BOURAS Amor en sa qualité de Président démissionnaire de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 750 voix sur les 750 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité du capital est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- copies des convocations des associés
- la feuille de présence et la liste des associés,
- le rapport de gestion du président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président
- Nomination d'un directeur général
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, nomme en qualité de Directrice générale à compter de ce jour et conformément à l'article 15 des statuts, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Madame BOURAS Myriam, née le 28/11/1988 à MONTBELIARD, de nationalité française demeurant 9 rue Vauban 69006 LYON (6^{ème}). Madame Bouras déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié. Il déclare n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DERNIERE RESOLUTION

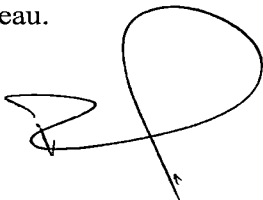
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Madame Bouras

« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »

Bon pour acceptation des fonctions de directrice générale.

